

de Saint Dominique, de Saint François. Il prenait largement sa part du fardeau commun, il évitait d'imposer aux autres le moindre sacrifice. Grâce à son bon sens et à son esprit de charité, il n'exigeait pas de ses frères une perfection chimérique ; il ne s'offensait pas des différences de caractère ou d'un dissentiment d'opinion même dans le bien. Il savait que le même esprit opère diversement dans chacun des membres du corps mystique du Christ, et que la mesure de la grâce n'est pas la même pour tous. Aussi de cette âme sereine rayonnait toujours une bénigne influence de calme et de paix.

Qu'elles étaient heureuses, ô mon Dieu, ces années de Flavigny ! Vous donniez déjà le centuple promis dès ce monde à ceux qui abandonnent tout pour vous suivre. La paix habitait dans l'âme de vos serviteurs. Leur vie était pauvre, inconnue au monde, soumise à une règle austère, et pourtant toutes les délices de cette terre leur étaient à dédain, tant, ô Dieu du ciel, vous suffisez à ceux qui vous aiment ! *Qu'ils sont heureux ceux qui habitent dans votre maison !* Le recueillement, " la belle cérémonie du silence. " (1) la vie commune, l'étude et la méditation de la doctrine sacrée sont des biens délicieux. Mais que dire de ces veilles saintes dans le silence de la nuit ? Que dire de ces offices sacrés qui portent dans l'âme toute la suavité de nos saints mystères ? Sans doute, cette émotion et ce bonheur des sens ne sont pas le vrai culte dû au Seigneur, mais l'excellent frère que nous pleurons, y joignait toujours le sacrifice invisible de l'esprit et l'holocauste perpétuel de son cœur et de sa volonté. Vous augmentiez la paix, Seigneur parce qu'une grande épreuve allait commencer ! L'orage grondait au dehors.

V

L'Expulsion

*Principes tui infideles socii furum,
Is. I, 23.*

*Vice Sion lugent ... omnes portæ
ejus destructæ, sacerdotes ejus ge-
mentes. THREN I, 4.*

Depuis longtemps on n'ignorait pas les dispositions hostiles du gouvernement français à l'égard de la Religion. La puissance était de fait aux mains de l'homme qui avait dit :

(1) Texte des Constitutions.